

EURO-iTRACE

EURO-i-TRACE est la solution Track and Trace proposée par EPC BELGIQUE afin de répondre à la Directive Européenne 2008/43/EC qui s'applique depuis le 5 avril 2015.

Image: euro_itrace

EURO-iTRACE possède les spécifications suivantes :

- Des terminaux mobiles intelligents,
- Un logiciel embarqué dans les terminaux et pré-paramétré en amont de la livraison.
- Les supports, la formation et la hot-line sont assurés localement.

Notre système peut également intégrer des articles non produits par le Groupe EPC sous réserve qu'ils répondent aux préconisations de la FEEM.

Image: barre_code

Les données sont systématiquement envoyées en fichier XML.

Réception et utilisation dès réception :

- **S1** : le fichier est transmis aux clients par webservice ou via email.
- **S2** : nous proposons également d'héberger les données et d'assurer le service traçabilité pour le client via un portail web sécurisé qui permet un reporting sous forme de tableaux de bord et statistiques de consommation.

Réception, stockage puis utilisation :

- **S3** : une extension de **EURO-iTRACE** embarquée sur terminaux permet à nos clients de suivre tous leurs produits (y compris ceux non produits par EPC Belgique).